



AMICALEMENT WEB

SAISON 2019-2020 – N°304 – 11 novembre 2019

COTISATION 2019 – 2020

Inchangée : 20€ pour le renouvellement /10€ pour les nouveaux adhérents, et les membres des Commissions du District du Jura.

Deux possibilités pour s'acquitter de sa cotisation :

- Par courrier à : Jean-Luc MANSO 57 B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON (chèque à l'ordre de l'A.E.F. du JURA),
- Par internet et carte bancaire : <https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-educateurs-de-football-du-jura>
- Bien reçues les cotisations de : Bruno Chapuis, Hervé Boisson, Alain Cerruti, Hervé Stalder, Ludovic Cornebois, Jean-Claude Clerc, Jocelyne Lamard, Christian Gollion, Fabrice Senot, Patricia Taclet, Cuneyt Kilic, Jean-Yves Journot, Gilles Baudet, Jean-Luc Manso, Claude Taberlet, Sonia Rigaud, Alain Millet, Patrice Anthonioz, Claude Jean-Prost, Ange Di Caro, Alain Charlet, Mathieu Duchesne – Fabrice Riva – Norbert Riva – André Pichot – Jean-François Gourgout – Segundo Alfonso – Jean Baudot – Marie Chapuis – Marc Pistoressi – Philippe Dion – Elodie Myotte – Samuel Jacques – Daniel Stepanoff - Christian Janvier.
- ***Un changement de logiciel au niveau de l'AEF et les règlements par HelloAsso ont peut-être fait disparaître de la liste des adhérents, certains éducateurs. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à me le faire savoir. D'avance, merci.***
- Les timbres 2019-2020 vous seront remis lors d'une prochaine rencontre.

REUNIONS D'INFORMATIONS FUTSAL

En vue de la préparation de la saison **Futsal, trois réunions d'informations auront lieu prochainement.**

Les éducateurs et dirigeants d'équipes engagées sont fortement invités à se rendre à l'une de ses réunions afin de prendre le « pouls » des informations officielles.

Les trois sites sélectionnés sont **Tavaux le lundi 18 novembre, à 19h, Champagnole le jeudi 21 novembre, à 19h et Lons le Saunier le lundi 25 novembre à 19h.**

DISPOSITIFS FAFA

Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) est principalement alimenté par la Fédération Française de Football (FFF) mais aussi par la Ligue du Football Professionnel (LFP), par une contribution économique destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du Football Amateur.

Il existe 4 cadres d'intervention : l'emploi, les équipements, le transport, la formation.

Les dispositifs du FAFA sont ouverts à la fois aux instances fédérales ainsi qu'aux clubs affiliés à la FFF et également, aux collectivités locales pour le dispositif « Équipements ».

La Fédération Française de Football met à votre disposition une page interactive où vous trouverez toutes les informations pratiques sur les projets éligibles au dispositif FAFA : constitution d'un dossier, pièces à fournir, fiche-projet.

Pour tout renseignement complémentaire, se rapprocher du District ou de Pauline JUSOT, Secrétaire Administrative, à l'adresse suivante : pjusot@lafc.fff.fr.

TELETHON

Comme la saison passée, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a décidé de soutenir l'Association française contre les myopathies et l'opération menée par la Fédération Française de Football #TELETHONFOOT.

A l'occasion de toutes les rencontres du week-end du 7 et 8 Décembre (coupes, championnats, Séniors, jeunes, féminines, Futsal), la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football reversera 1€ par but marqué à l'AFM Téléthon. Joueurs et joueuses, c'est désormais à vous de jouer et de soutenir cette belle cause en proposant du spectacle et en inscrivant un maximum de but !

[D'AUTRES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET SUR LA PAGE FACEBOOK.](#)